



## Sarl depot de bilan ou y a t'il une autre solution?

Par **Jojo75**, le **01/10/2010** à **12:19**

Bonjour, rn rnJe suis gérante d'une société, ma mère et ma tante sont mes associés. (ma mère et moi= 50pourcent et ma tante= 50 pourcent) On m'a proposé d'être gérante parce que je sais me débrouiller par rapport à la paperasse et tout ce qui est administratif. On a crée une société SARL et ça va faire qqes moi qu'on lui à acheté ses parts, on a la lettre, la photocopie du chèque et là je souhaite fermer la société à l'amiable mais elle veut pas signer, elle me demande 5 mois de bénéfice ainsi qu'un peu de liquide...mais on a laissé le commerce...il y a des nouveaux locataires. Je souhaite ouvrir une nouvelle société, je suis jeune et j'ai des ambitions mais à cause de ce problème je sens que toutes les portes sont fermées devant moi. Je ne peux rien faire, elle nous fait du chantage...que dois-je faire? déposer le bilan et peut etre me faire interdire la gerance ou y a t-il une autre solution?